

Dossier bruant ortolan, pinson du nord et pinson des arbres

Réunion téléphonique du GEOC du 22 mars 2012

Membres présents :

Vincent BRETAGNOLLE (président)
Michel-Alexandre CZAJKOWSKI
Michel GAUTHIER-CLERC
Elisabeth BRO
Jean-Marie BOUTIN
Matthieu BOOS
Olivier DEHORTER
Pierrick BOCHER

Excusé

Francis MEUNIER

Secrétariat

Julien TOUROULT

Extrait de la lettre de commande 2012

Ortolan et pinson

Le Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN) a été chargé d'une synthèse bibliographique des connaissances disponibles sur les trois espèces suivantes : pinson du nord (*Fringilla montifringilla*), pinson des arbres (*Fringilla coelebs*) et bruant ortolan (*Emberiza hortulana*). Cette synthèse devra traiter des états et tendances des populations fréquentant notre pays.

Le GEOC sera saisi de ce travail de synthèse de manière à ce que le Muséum prenne en considération les remarques que le GEOC pourrait formuler, ceci afin de disposer *in fine* d'un document faisant autorité.

Saisine :

La Fédération départementale des chasseurs des Landes a transmis plusieurs remarques critiques sur ces deux synthèses. Le Ministère souhaite un examen de ces critiques et des éléments de réponses apportés par le MNHN afin de disposer d'un avis sur la qualité des trois points suivants :

- √ la complétude des sources mobilisées,
- √ le recul, l'analyse et les précautions d'interprétation des éléments présentés,
- √ la pertinence des conclusions sur l'état de conservation de ces espèces.

Documents associés à la saisine :

Anonyme. 2012. Note sur les rapports du MNHN 2012, FDC 40, 8 p.

COMOLET-TIRMAN J., JIGUET F. & SIBLET J-P. (2012). – Le Bruant ortolan *Emberiza hortulana* en France : statuts et tendances. Mars 2012. Rapport SPN 2012-25, Service du Patrimoine Naturel, Muséum National d'Histoire Naturelle, Paris, 52 pages.

COMOLET-TIRMAN J., JIGUET F. & SIBLET J-P. (2012). – Le Pinson des arbres *Fringilla coelebs* et le Pinson du Nord *Fringilla montifringilla* en France : statuts et tendances. Mars 2012. Rapport SPN 2012-26, Service du Patrimoine Naturel, Muséum National d'Histoire Naturelle, Paris, 24 pages.

MNHN 2012. Eléments complémentaires sur le rapport Ortolan MNHN 2012. 5 p. (document non publié).

Remarque préliminaire sur les deux rapports. Les deux rapports du MNHN suivent le plan du formulaire de rapport européen dans le cadre de la directive oiseaux. Ce plan permet de bien couvrir la question des statuts et tendances. Cependant, pour être plus complet sur l'état de conservation de ces espèces et notamment pour améliorer le diagnostic sur les raisons des changements des tendances ou répartition, le GEOC suggère d'y ajouter les connaissances actualisées issues de la littérature scientifique (si elle est disponible) s'agissant de la dynamique des populations, des mécanismes de densités-dépendance ainsi que de la sélection et de l'utilisation de l'habitat (ce dernier point étant expressément présent dans la partie « connaissance sur la biologie de l'espèce ») afin d'éclairer utilement les causes éventuelles de déclin. Enfin, comme pour les plans de gestion limicoles, le GEOC souhaiterait un paragraphe expliquant les enjeux en termes de responsabilité de la France par rapport à la population mondiale et européenne, selon les statuts (population nicheuse vs population de passage) ainsi qu'un tableau récapitulatif.

Avis général sur le rapport bruant ortolan

Le GEOC souligne d'abord la qualité globale du document, à la fois synthétique et très complet.

L'analyse bibliographique est sérieuse. Il manque cependant quelques références et des informations étayées sur les populations hors Union européenne (Noskov & Rezvyi, 1995 ; Švažas & Jusys, 2003 ; Chapoval, Gaginskaya, Kharitonov, Lapshin, Švažas, comm. pers) et des éléments sur la sélection d'habitats et les variations d'effectifs en fonction de la qualité du milieu (Lang *et al.*, 1990, Stolt, 1993, Dale & Hagen, 1997, Boitier, 2001, Dale, 2001, Golawsky *et al.* 2002, Fonderflick *et al.* 2005, Berg 2008, Menz *et al.* 2009). Le GEOC constate qu'à ces quelques éléments près, le rapport peut être considéré comme quasi-exhaustif du point de vue de la littérature couverte.

Les éléments présentés sont analysés mais les limites des analyses relatives aux méthodes de recensement, de calcul des indices et les statistiques (intervalles de confiance) ne sont pas toujours mentionnés. Le GEOC regrette que les conclusions ou synthèses soient parfois trop catégoriques compte tenu des limites inhérentes aux données (par exemple p 10 : déclin de 42 %, non significatif, basé sur un échantillon de petite taille, e.g. 41 contacts en 2003 et 31 contacts en 2004 à l'échelle nationale ; et devenant ensuite une conclusion affirmative, i.e. un déclin « manifeste »). Le rapport rédigé par le MNHN présente des données les plus à jour possibles. Ceci présente l'avantage d'éclairer sur les tendances récentes, mais l'inconvénient d'être non définitivement validées (ex: valeur de 2011 basée sur 60% des relevés) et non encore publiées. Le GEOC regrette que dans les graphiques, les moyennes ne soient pas assortis de leur intervalle de confiance et qu'il n'y ait pas un minimum d'éléments précisant le « matériel et méthodes » associés à ces courbes (logiciel utilisé, mode de calcul, corrections appliquées et nature des tests statistiques). Ces éléments renforceraient l'autorité du document, et paraissent donc indispensables.

Le GEOC a par ailleurs examiné les argumentaires concernant les décalages des courbes STOC et EBCC selon les sources utilisées (*cf.* note de la FDC des Landes). Le MNHN a apporté des éléments de réponses méthodologiques, joints à la saisine : prise en compte de l'effet apprentissage et intégration des années 2009-2011 pour le STOC et modification des pays inclus pour l'indice EBCC. Le GEOC estime que les éléments de réponses sont a priori clairs et crédibles, et invite le MNHN à les inclure dans le document pour lever toute possibilité de contestation. Cependant, le GEOC n'est pas en position de trancher complètement, car les méthodes de traitement des données ne sont pas explicitées. Il serait par exemple utile d'étayer la prise en compte de l'effet apprentissage par la littérature, pour être en cohérence avec ce qui est indiqué sur le site internet de vulgarisation du réseau STOC. Il serait peut être également opportun, dans ce type de document, de rédiger un petit paragraphe concernant la difficulté d'établir le statut des espèces à une échelle nationale (et *a fortiori* supra-nationale) et les limites d'interprétation qui en découlent (assortis de références bibliographiques).

Au regard du statut de conservation, les éléments présentés sont explicites et apparaissent pertinents : en France, les données disponibles et présentées dans le rapport sur la population nicheuse, tant sur la distribution (comparaison des deux atlas) que sur les tendances à moyen et long terme, suggèrent le déclin (bien que non significatif statistiquement). Au niveau mondial, le statut de conservation de cette espèce globalement est « *Least concern* » (BirdLife 2012), mais en Europe du Nord et en Europe de l'Ouest l'état de

conservation est jugé défavorable. Il n'est, enfin, guère possible de statuer sur la population qui transite en France en automne, du fait que l'origine des individus n'est pas identifiée. Le GEOC souligne d'ailleurs que le rapport devrait davantage détailler les données concernant l'état de la population de passage en France, plus que sur les résultats concernant les populations nicheuses. Dans ce sens, une présentation des résultats de l'EBCC uniquement (ou en plus) pour les pays de nidification des populations de passage en France (Europe du Nord) serait souhaitable. Concernant l'origine des oiseaux de passage, le GEOC confirme l'absence quasi-totale d'élément bibliographique laissant supposer que les oiseaux de passage dans les Landes aient une origine russe ou des pays de l'Est : plus de 50 ans de suivi migratoire dans les stations ornithologiques baltes et russes ont produit une seule reprise dans les Landes d'ortolan bague en Russie (Noskov & Rezvyi, 1995 ; Kharitonov, Chapoval, Švažas comm. pers.). Par ailleurs, les populations russes (Gaginskaya, Kharitonov, Lapshin, Švažas, comm. pers.) sont également en déclin prononcé.

Sur la forme, afin de renforcer l'autorité du document, le GEOC recommande une rédaction plus prudente des conclusions. Le GEOC n'a pas compris, par ailleurs, l'intérêt et la pertinence de l'encart en page 20 intitulé « ortolan et phragmite aquatique » ni de celui en page 7, qui n'apparaissent pas nécessaire à cette synthèse. De la même manière, les recommandations de conservation qui figurent en conclusions du document mériteraient soit d'être enlevées, soit d'être étoffées. En effet, compte tenu du manque d'argumentation sur certains points et du caractère générique des recommandations en termes de conservation de l'espèce, le GEOC considère qu'elles affaiblissent la valeur de cette synthèse.

Avis détaillé concernant le bruant ortolan

P5. Le terme de "mauvaise saison" est générique mais pas scientifique, la période de reproduction est elle aussi une mauvaise saison sur le plan des contraintes nutritionnelles et énergétiques. Pour être plus factuel simplement indiquer "reste chez nous durant la période d'hivernage."

P5. "Selon la liste rouge nationale, nos populations nicheuses de bruant jaune *Emberiza citrinella* et de bruant proyer *Emberiza calandra* sont toutes deux quasi menacées (NT) alors que le bruant ortolan est menacé tant en ce qui concerne ses populations nicheuses (VU) que ses populations de passage (EN)." Il n'y pas de références : quelles sont les sources de cette classification, quelle année?

P5. "La capacité qu'a le bruant ortolan (et peut-être aussi d'autres espèces migratrices de bruants) d'emmagasiner des réserves énergétiques préalablement à ses déplacements lui a valu et lui vaut toujours bien des déboires, y compris depuis la protection légale dont bénéficie théoriquement l'espèce en France depuis l'arrêté du 5 mars 1999." Qui a montré cela, référence ?

P6. Actualiser la carte de répartition africaine à l'aide de l'atlas HBW vol 16 qui vient de paraître (disponible aussi sur le site de BirdLife).

P8. Tableau : Que signifient les cases en gris ?

P8. Préciser ce que signifie « conséquent », « période récente ». Préciser en quelques mots la méthodologie utilisée. Il est indiqué que l'estimation de taille de population de Claessens (1992) jugée par l'auteur comme « très empirique » : apporter la nuance nécessaire lorsque cette estimation est utilisée comme point de départ pour estimer celle actuelle via l'application d'un % de déclin (p10).

P8-9. L'actualisation des effectifs nicheurs par département / région par une méthode directe est un travail capital. Il serait utile de préciser les principaux points méthodologiques des différentes sources de données, rajouter une colonne source dans le tableau.

Tableau pages 8 et 9 : à quoi se rapporte le terme "éteint". En fait il s'agit plutôt d'un dénombrement (non exhaustif) = 0 ou alors préciser que "éteint"=indice de présence=0

P10. Tendence de la population nicheuse en France. Pour que les résultats ne soient pas contestables (contestés), détailler la méthodologie dans ses grandes lignes et citer la bibliographie correspondante - pertinence de la méthode de suivi, du plan d'échantillonnage par rapport à l'aire de répartition de l'espèce, statistiques utilisées pour les analyses de tendance et le calcul des IC95%. La courbe présentée page 10 a été contestée par la FDC 40, et justifiée de façon claire par le MNHN comme résultant de la prise en compte d'un effet observateur (Jiguet, Bird Study 2009). Néanmoins, concernant cette courbe, il serait nécessaire d'indiquer les effectifs (le site de vulgarisation grand public STOC mentionne l'existence d'espèces pour lesquelles les données sont trop peu nombreuses pour permettre une estimation de tendance fiable, dans ces cas, la courbe est fournie à titre purement descriptif), d'indiquer les IC95%, de temporiser la conclusion d'une tendance « manifeste » alors qu'il est indiqué juste après qu'elle est statistiquement non significative (marginale), de décrire le profil de tendance qui n'est pas monotone sur toute la période mais semble stable puis en fort déclin ces dernières années, de justifier la prise en compte de l'effet observateur pour que cela ne puisse pas apparaître contradictoire avec la section Méthodes du site internet de vulgarisation du STOC où il est mentionné que « à l'instar de ce qui est fait au niveau européen [...] pour que les indices du MNHN et ceux du consortium européen PECBM soient cohérents et similaires, il a été choisi de ne pas prendre en compte cet effet apprentissage restreint à 2 années » (connexion du 22/03/2012).

P10. Tendence à long terme. Ce paragraphe mériterait à être reformulé sur certains points. Une étude localisée semble avoir un poids important. Retirer la mise en gras de tendances fortes, peu compatible avec le caractère « probable » des données. Revoir la rédaction du paragraphe concernant la comparaison l'aire de répartition de l'espèce en 1985-89 et 2009-11.

P10, dernier § : Ces données sont-elles à nombre de sites constants, méthodes de captures et distribution des sites de capture identiques selon les années ? revoir en fonction de la note MNHN du 16/3/12.

P13. Les deux phrases sont contradictoires. A revoir car cela soulève un doute sur la qualité des données.

P15. D'autres menaces sont-elles connues : prédation, effet densité-dépendance, maladies infectieuses, compétition inter-intra-spécifique ? Même si elles ne sont pas connues pour cette espèce il faudrait les mentionner comme possible par analogie avec d'autres espèces.

P17, §2. Rédaction confuse : comment expliquer cette différence, qualité des données? Méthodes de recensement différentes ?

P18. §III.2.1) semble y avoir des contradictions. A revoir.

P18. Etayer par une source bibliographique les propos du point 2) s'il y en a ? hormis la donnée signalée par Noskov & Rezvyi (1995).

P19. Le problème du double contrôle (et non « reprise », l'oiseau étant vivant) de ce bruant ortolan allemand. Cette information introduisant un fait biologique inédit, doit être documentée et complètement vérifiée, en particulier quant à la date du 11 mars 2006 très peu vraisemblable. Il y a aussi cette coïncidence du double contrôle de cet oiseau au même endroit (par la même personne?). Le doute est permis sur l'hivernage de cet individu ?

P. 20. L'existence de données russes dont disposerait la FDC 40 : une seule donnée est connue du Centre de baguage des oiseaux de Russie (Kharitonov, comm. pers.), et publiée (Noskov & Rezvyi, 1995). Si d'autres existent, elles n'ont pas été instruites par les Russes. Faute de ces informations, aucun raisonnement ne peut être validé.

P21. Inclure dans le document l'argumentaire sur les différences de courbes qui existent selon la prise en compte de tels ou tels jeux de données (dans la mesure où les données téléchargeables par le grand public ne sont pas les mêmes, cela prête le flanc à la contestation). Apporter une analyse critique sur les données disponibles sur le long terme et à vaste échelle (cf. indice de qualité des données de BirdLife International 2004).

P22. Inclure la Pologne dans le tableau (cf. p 18, point 2 du III.2)

P22-23. Quid de remarques sur la République tchèque (citée dans le Tableau) et de l'absence de l'Autriche et de l'Italie ?

P24. Conclusion. Apporter la nuance rédactionnelle nécessaire (« d'après les données disponibles... »), éviter les superlatifs, ajouter « jugés » devant des termes comme « catastrophiques » ou reformuler des termes comme « ne peut être remis en cause », concernant le statut attribué à l'échelle européenne : cf. rqs de la page 21.

P24-25. Les recommandations, notamment limitées (notamment, eu égard à celles de l'EU Wildlife and Sustainable Farming Project), sont hors propos et ne me semblent pas devoir être adossées à la conclusion. Plus généralement les 8 recommandations en conclusion au niveau international ou national semblent mal placées en fin de conclusion. Cet aspect serait à développer dans un deuxième temps pour améliorer les connaissances et l'état de conservation de cette espèce. Ce n'était pas demandé dans la commande du Ministère (cf. lettre de saisine en fin de rapport). La recommandation de « L'amélioration des capacités d'accueil de la France pour les bruants ortolans au passage » semble peu réaliste dans son application et affaiblit le message général.

Références

Sur la forme, la bibliographie en fin de document devrait être revue pour ne pas faire apparaître les résumés de certains articles.

Références à ajouter :

- Boitier, E. 2001. Densité du bruant ortolan *Emberiza hortulana* sur un plateau céréalière auvergnat. *Alauda* 69 : 325-327.
- Dale, S. 2001. Causes of population decline of the Ortolan Bunting in Norway. In : Tryjanowski, P., Osiejuk, T. S. & Kupczyk, K. (Eds), *Bunting studies in Europe*. Bogucki Wydawnictwo Naukowe, Poznan, pp. 33-41.
- Dale, S. & Hagen, O. 1997. Population size, distribution and habitat choice of the Ortolan bunting *Emberiza hortulana* in Norway. *Fauna norv. Series C. Cinclus* 20 : 93-103.
- Lang, M., Bandorf, H., Dornberger, W., Klein, H. & Mattern, U. 1990. Breeding distribution, population development and ecology of the ortolan (*Emberiza hortulana*) in Franconia. *Ökologie der Vögel* 12 : 97-126.
- Noskov, G.A. & Rezvyi, S.P (Ed). 1995. [*Atlas of Bird Migration according to ringing and recovery data for Leningrad Region*]. 232 p. (En russe).
- Stolt, B.-O., 1993. Notes on reproduction in a declining population of the Ortolan Bunting *Emberiza hortulana*. *J. Orn.* 134 : 59-68.
- Švažas, S. & Jusys, V. 2003. *Development of the Bird Ringing Station « Ventės Ragas » and improvement of bird ringing activities in Lithuania in 2003*. Ornithological Station « Ventės Ragas », Museum of Zoology, Kaunas and OMPO Vilnius, Report 17 p.

Avis général sur le rapport pinson du nord et pinson des arbres

Le rapport est construit sur le même plan que celui sur le bruant ortolan. Il aborde également la phénologie de migration. Cependant, d'emblée, on constate que le degré de complétude, notamment vis-à-vis de la bibliographie, est sans commune mesure par rapport au document sur l'ortolan, alors que la littérature disponible est plus conséquente. Même si un tel rapport n'a pas vocation à faire une synthèse exhaustive sur ces espèces, le GEOC regrette qu'il soit si peu étayé : par exemple, absence totale d'analyse bibliographique sur les données démographiques (survie / fécondité), qui sont pourtant disponibles. Ex: dynamique des populations chez les pinsons (Hogstad 2000 ; Paradis *et al.* 2002), les cas de maladies infectieuses, effets des pesticides chez les pinsons (Literak *et al.* 2005 ; Prosser *et al.* 2005).

Les données obtenues par le STOC sont évidemment robustes pour une espèce comme le pinson des arbres (notamment en comparaison avec l'ortolan). Le GEOC regrette cependant que la courbe présentée ne comporte pas d'intervalle de confiance (ce qui est valable aussi pour l'ortolan), et que les données récentes n'aient pas été intégrées (2009-2011). L'analyse de la tendance pourrait être plus précise que « globalement stable sur la période », qui « laisse un peu sur sa faim ». Par exemple, la courbe présentée prend en compte les années 1989 à 2000, période pour laquelle l'échantillonnage était sensiblement différent à l'après 2000. De même, le nombre de stations était réduit entre 1992 et 1999, et l'augmentation notée à partir de 2001 pourrait correspondre à la période où le plan et la stratégie d'échantillonnage ont été revus.

Le GEOC recommande de bien mettre en parallèle les tendances populationnelles des 2 espèces de pinsons à l'échelle européenne, ce qui ferait bien apparaître que l'espèce la plus commune est stable alors que la plus rare décline. Il conviendrait d'ajouter que les populations européennes sont estimées à minimum 13 millions pour le pinson du Nord et 130 millions pour le pinson des arbres soit un rapport de 1 à 10 en termes d'abondance (Birdlife, 2001).

Sur le fond, le GEOC s'interroge sur les conclusions de ce rapport pour ce qui concerne le pinson des arbres, bien qu'elles soient fort peu étayées et très superficielles (voir les nombreuses remarques portées ci-dessous). Pour le pinson du Nord en revanche, les conclusions du rapport semblent bien étayées.

Sur la forme, le GEOC recommande également une formulation plus neutre des conclusions.

Avis détaillé concernant les pinsons

P7. Apporter une analyse des limites d'interprétation des données à long terme (cf. rq précédentes) ; détailler davantage la tendance à long terme qui ne semble pas monotone sur la période (existence d'une classe « fluctuating » pour rapportage de la directive oiseaux). Carte p 8 : préciser la source et la date.

Etoffer l'analyse en exploitant les 2 cartes présentées.

P. 11. Par. II.6. Le « petit » déclin signalé en Finlande en 1992 porte sur la période 1970-1990 et ne peut être comparé avec celui observé en France et en Suède lors de la décennie suivante.

P12. Graphes d'évolution à long terme de l'EBCC : comme pour l'ortolan, préciser les données utilisées.

P. 12. Par. II.7. La remarque issue de la thèse ... sur la fragilité des populations nicheuses dans le grand Sud-Ouest devrait être retirée car elle est hors-propos. Il est évident qu'il n'y a des pinsons que dans les régions boisées.

P12. Conclusion. La conclusion relative au pinson des arbres est discutable. La première phrase paraît correcte et reflète ce qui est dit au dessus. Le reste de cette conclusion est confus. Sans données tangibles les auteurs semblent remettre en question les résultats présentés ci-avant. La dernière évaluation indiquait que les populations françaises et suédoises étaient en déclin. A moins que les données 2010 et 2011 du Stoc EPS infirment la tendance 2001-2009, l'augmentation de + 5 % depuis 2001 devrait conduire à une autre formulation de cette tendance pour la France. Pour ce qui concerne les données suédoises, depuis 2008 la tendance calculée donne un déclin de -0,4% considéré comme significatif pour le réseau des points d'écoute (période 1975 à 2011) alors que pour les routes mises en place depuis 1998, la tendance est de + 1,8 % (également significative) sur la période, plus restreinte, de 1998 à 2011. Pour information, pour le pinson du Nord, le déclin est de -3,7% considéré également comme significatif pour la période 1980 à 2011 et de -2% pour la période 1998-2011 avec la méthode des routes (rapport annuel de Lindström, Å., Green, M. & Ottvall, R. 2012. Monitoring population changes of birds in Sweden. Annual report for 2011, Department of Biology, Lund University. 82 pp). Le déclin du pinson des arbres en Suède est donc moins avéré que cela n'est suggéré dans le rapport. De manière plus générale, il semble hasardeux de comparer des tendances nationales (France), européennes, suédoise et finlandaise, puis de redescendre à l'échelle régionale (sud-ouest de la France).

Une analyse des reprises de bagues en France aurait méritée d'être faite pour ce qui est de l'origine des oiseaux transitant par la France. Et ceci pour les deux espèces.

"Ce constat doit être nuancé" le terme nuancé soulève un doute, il vaudrait mieux écrire : "ce constat mérite d'être confirmé par l'évaluation européenne en cours"

P. 15. Par. III.3. Il faut noter les différences d'appréciation entre l'observation des tendances à court et moyen terme et les commentaires de BirdLife, 2004 (cf. Status « Secure » Overall trend « Stable »). On peut s'interroger sur la qualité des estimations et la pertinence des analyses lorsqu'on sait que les chiffres proviennent plus ou moins des mêmes sources.

P. 16. Il n'y a pas que les fânes qui peuvent influencer la survie hivernale des oiseaux en Europe de l'Ouest et en France en particulier, mais aussi le maïs. Déficit documentaire important sur ce sujet.

P17: conclusion : " L'état de conservation du pinson du Nord ne peut pas être considéré comme satisfaisant". Le terme "satisfaisant" est une appréciation subjective. Soit il faut parler de bon ou mauvais soit de "favorable"/"défavorables" en référence à la définition donnée par la directive habitat.

P. 17-19. Par. IV. Ce chapitre arrive un peu comme un cheveu sur la soupe et n'apporte aucune information sur l'objet essentiel de ce rapport. La « phénologie » plutôt la chronologie de la migration postnuptiale des deux espèces, et pourquoi ne pas avoir analysé les effectifs observés durant des périodes de suivi consécutives (20, 22 et 9 ans de données !).